



EMMANUEL MACRON

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE

ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 20 juillet 2015

N° 756

Emmanuel MACRON installe le comité de pilotage du projet « Industrie du Futur »

Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, a installé ce jour à Bercy le comité de pilotage du projet « Industrie du Futur », deux mois après son lancement le 18 mai à Nantes à l'occasion de la présentation de la seconde phase de la Nouvelle France Industrielle.

En introduction, le ministre a rappelé l'ambition du projet « Industrie du Futur », la matrice de la stratégie de réindustrialisation du Gouvernement : enrichir la croissance en investissement productif pour l'enrichir en emplois et réussir la transformation numérique de notre industrie. Concrètement, il s'agit d'aider chaque entreprise à investir pour moderniser son outil industriel et à transformer son organisation et son modèle d'affaires par le numérique.

Création officielle de l'Alliance pour l'Industrie du Futur

Derrière les deux chefs de file, Bernard CHARLES et Frédéric SANCHEZ, ce projet a été pris à bras-le-corps par les industriels eux-mêmes au travers de la création officielle le matin-même de l'Alliance pour l'Industrie du Futur. Pour avoir un effet « boule de neige », cette association loi 1901 est conçue comme un partenariat ouvert qui devrait être rapidement rejoint par d'autres acteurs essentiels de l'Industrie du Futur, comme les pôles de compétitivité. Ce projet ne pouvant réussir qu'avec les salariés de l'industrie et avec l'appui d'une politique de formation offensive, elle travaillera de concert avec le Conseil National de l'Industrie (CNI) et les organisations syndicales de salariés, notamment au travers du pilier « Hommes et Industrie du Futur » que l'Alliance et le CNI co-pilotent.

Cette première réunion de travail du comité de pilotage a tout d'abord permis de partager un premier point d'avancement du projet « Industrie du Futur ».



Programme d'accompagnement personnalisé des entreprises

Pour accompagner les PME et ETI industrielles sur la voie de l'Industrie du Futur, les Régions proposent des diagnostics sur la base d'un référentiel partagé et avec le soutien d'experts référencés par l'Alliance :

- 18 Régions ont d'ores et déjà engagé leur programme régional d'accompagnement des entreprises pour un budget total de 160 M€ alloué à l'accompagnement de 1 700 PME et ETI industrielles ;
- 400 entreprises sont déjà engagées dans cette dynamique sur l'objectif de 500 à fin 2015 et 2 000 à fin 2016 ;
- 300 experts sont disponibles pour répondre aux besoins variés des entreprises.

Développement de l'offre technologique pour l'Industrie du Futur

Des travaux nourris ont été également engagés sur sept thématiques-clés de l'offre technologique de l'Industrie du Futur. Au moins 8 nouveaux projets innovants et 2 projets de plateformes devant permettre aux entreprises de mutualiser et de tester de nouvelles technologies et de former leurs salariés à ces nouveaux outils, devraient être présentés d'ici la fin de l'année.

Renforcement de la coopération européenne

Le ministre a souhaité mobiliser les dirigeants d'entreprise présents autour de la table pour nourrir et enrichir ce projet dans une approche de maîtrise d'ouvrage partagée entre public et privé. Il a en particulier demandé aux industriels de renforcer leurs initiatives pour internationaliser ces travaux, notamment en engageant rapidement un partenariat avec la plateforme Industrie 4.0 allemande. Prévus début octobre, la prochaine réunion de travail du comité sera consacrée à ce volet international.

Homme et Industrie du Futur

Le ministre a également appelé les dirigeants d'entreprise à approfondir leurs réflexions sur les implications de la transformation numérique en termes de formation initiale et continue et d'organisation du travail. Il a annoncé que leurs propositions pourront nourrir les travaux sur l'innovation qui seront conduits d'ici la fin de l'année.

Présidé par le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, le comité de pilotage du projet « Industrie du Futur » réunit :

- Les chefs de file de l'Industrie du Futur : Bernard CHARLES (3DS) et Frédéric SANCHEZ (Fives)
- L'Alliance pour l'Industrie du Futur : AFDEL, Arts&Métiers ParisTech, CEA Tech, CETIM, FIEEC, FIM, GIMELEC, Institut Mines Telecom, SYMOP, SYNTEC Numérique et UIMM



- Le Conseil National de l'Industrie : Jean-François DEHECQ
- Les organisations syndicales de salariés représentatives : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO
- Les Régions : Alain ROUSSET et Jean-Louis GAGNAIRE (ARF)
- Plusieurs industriels *intuitu personae* : Christophe CADOR (Finaéro), Philippe DARMAYAN (Arcelor-Mittal, GFI), Clara GAYMARD (GE), Raphaël GORGE (Groupe Gorgé), Guy MAUGIS (Bosch), Joseph PUZO (Axon Cable), Denis RANQUE (Fabrique de l'Industrie, Airbus) et Jean-Dominique SENARD (Michelin)

Contact Presse :

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13